

Culture

La culture au plus proche de vous

La culture de proximité n'a cessé de progresser ces dernières années. Grâce à un important travail d'analyse sur les attentes du public, la fréquentation de l'Espace culturel du Bois-Des-Arts augmente au fil des saisons culturelles.



Si les pièces de théâtre ou les spectacles pour enfants ont la cote auprès du public, l'accent est en permanence mis sur la diversité et la qualité. Le lancement de la billetterie en ligne en décembre 2018 facilite désormais l'achat de billets.

Pour compléter l'offre culturelle, le Comité des fêtes et du jumelage fournit un travail conséquent pour proposer des manifestations populaires et conviviales tout au long de l'année, telles que la Fête de la bière et de la choucroute ou le marché ThôNoël.

Billetterie en ligne pour la saison culturelle 2020 :

-> www.thonex.ch/billetterie



Cohésion sociale

Des nouveautés pour 2020

A travers des actions menées pour les jeunes, des activités organisées pour les aînés ou encore des prestations d'aide à la population, le social fait partie des préoccupations de la Commune.

En 2020, de nouvelles prestations seront proposées aux citoyens.

Se maintenir informé des prestations proposées :

-> www.thonex.ch/vivre-a-thonex/mes-aides



Agenda 2020

septembre à décembre

Toutes ces manifestations feront l'objet de communications détaillées sur notre site internet et notre page Facebook.

- dimanche 6 septembre 2020 à 11h et 15h
Magie autour du monde / spectacle enfants dès 5 ans
- samedi 19 septembre 2020 à 20h
Boleros / concert-spectacle
- dimanche 27 septembre 2020 à 17h
Beethoven et la nature / concert classique
- dimanche 4 octobre 2020 à 11h et 15h
Les aventures de Black Sparrow / spectacle enfants dès 3 ans
- vendredi 16 octobre 2020 à 19h
une soirée, deux spectacles :
Etats Dames à 19h / **ça tourne à 20h45** / humour
- samedi 14 novembre 2020 à 20h
Match d'impro professionnel / improvisation
- dimanche 22 novembre 2020 à 17h
Soirée Viennoise, de Mozart à Schubert / concert classique
- samedi 28 novembre 2020 à 20h
La Gâchette / spectacle musical pour adulte
- dimanche 6 décembre 2020 à 11h et 15h
Tous à bord / spectacle enfants dès 3 ans

Numéros utiles

Police municipale :

Du lundi au vendredi, de 8h à 17h : 022 869 39 02

Hors de ces horaires ainsi que les week-ends et jours fériés :
022 869 39 99 ou police@thonex.ch



Correspondants de nuit :

0800 12 1226 (numéro gratuit), en cas d'absence
cdnt@thonex.ch



Voirie :

Du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h30 à 16h30 :
079 669 87 55 ou voirie@thonex.ch



Retrouvez la commune de Thônex sur



Mairie de Thônex
58, chemin du Bois-des-Arts
CP 64 - 1226 Thônex
T 022 869 39 00 - F 022 869 39 01



Horaires

Lundi - jeudi : 8h - 17h sans interruption (vendredi et veille de jour férié : 16h30)

Service cartes d'identité

Lundi - jeudi : 8h - 16h30 (vendredi et veille de jour férié : 16h)

www.thonex.ch



THONEX

INFO

N°20 juin 2020



Philippe Decrey, Maire (*)

Le renouveau de la Commune

Mesdames, Messieurs, chères Thônésiennes, chers Thônésiens,

J'ai commencé ma carrière de conseiller administratif en étant mobilisé lors du sommet du G8 de 2003 à Evian et la termine sur la crise de la COVID-19. Je tiens tout d'abord à remercier tout le personnel communal ainsi que l'Office de la Protection Civile Voirons qui ont tous deux effectué un travail plus que remarquable durant cette période.

Nous pouvons, en effet, retenir que 350 courses ont été livrées en seulement 32 jours. Cette opération n'aurait pas pu être réalisée sans le personnel de l'ORPC et du service de la cohésion sociale qui a été très sollicité durant la crise.

Finalement, je tiens à remercier l'ensemble des habitants de Thônex qui m'ont accompagné et soutenu durant mes 16 ans en tant que Conseiller municipal et mes 17 ans au Conseil administratif de la ville.

Je suis fier d'avoir mené la Commune là où elle est aujourd'hui.

Je reste bien évidemment très attaché à Thônex et je continuerai de suivre son évolution.

*) jusqu'au 31 mai 2020



www.thonex.ch

Urbanisme et grands projets

Nouveaux quartiers en cours de construction

Ces derniers mois, Thônex a été marquée par le lancement de gros chantiers qui s’apprêtent à modifier le visage de notre ville. Le plus imposant est sans aucun doute celui des Communaux d’Ambilly qui a débuté au printemps 2018. La première étape, qui s’achèvera en 2021, permettra d’offrir un premier lot de 700 logements intégrés dans un espace naturel préservé, d’un groupe scolaire de 16 classes et d’espaces publics de qualité, permettant une intégration harmonieuse de ce futur quartier Belle-Terre.

Parallèlement, les nouveaux habitants des immeubles Clair-Val s’installeront durant l’été 2020 dans les 134 nouveaux logements. Les trois nouveaux immeubles seront constitués d’appartements, de surfaces commerciales et de logements avec encadrement pour personnes âgées.

Enfin, à plus long terme, la Commune s’apprête à vivre une importante modification dans le secteur Moillesulaz-Foron, avec le départ annoncé de l’entreprise Caran d’Ache. Le départ de l’entreprise genevoise – dont la date n’a pas encore été annoncée puisqu’elle dépend d’une décision étatique – permettra à terme la construction de 400 à 450 nouveaux logements.

Plus d’informations sur le projet Belle-Terre :
-> www.thonex.ch/vivre-a-thonex/communaux-ambilly/projet-belle-terre



Aménagements

Une toute nouvelle mairie

Bâtiment historique de la Commune, la Mairie a vécu une rénovation complète entre 2018 et 2019. L’intérieur et l’extérieur de l’édifice ont été rafraîchis et remis en conformité avec les normes actuelles. Parallèlement, un parking souterrain est en cours de construction ainsi qu’un bâtiment annexe, dans lequel de nouveaux bureaux pour l’administration seront installés, permettant de faire face à une augmentation de la population ces prochaines années.

La fin du chantier est prévue pour 2021; en attendant, la réception de la Mairie reste dans les bâtiments provisoires, situés quelques mètres plus loin, au 52 chemin du Bois-Des-Arts.

Un bâtiment administratif est également en construction au centre de la Commune, à l’avenue Tronchet. Ce chantier, qui s’achèvera courant 2021, accueillera à terme un guichet unique destiné aux habitants ainsi que la nouvelle salle du Conseil municipal

Mobilité

Transformation des habitudes

Ces derniers mois, d’importants projets et chantiers ont été mis en œuvre pour améliorer la mobilité sur notre territoire. Actuellement en cours, les mesures d’accompagnement qui entourent le chantier des Communaux d’Ambilly permettront un accès facilité et une meilleure fluidité autour du nouveau quartier Belle-Terre. Lancés en avril 2019, ces travaux s’achèveront dans le courant 2021.

Le lancement du Léman Express le 15 décembre dernier a pour sa part transformé la mobilité sur tout le canton. Cette nouvelle infrastructure a un impact réel sur notre territoire.

Grâce aux gares de Chêne-Bourg et d’Annemasse, les habitants ont désormais la possibilité de rallier le centre-ville de Genève en moins de 20 minutes. Profitant de cet événement, les Transports Publics Genevois (TPG) ont entièrement revu leur réseau, visant ainsi à améliorer l’offre de transports publics sur l’ensemble du canton. Cette réorganisation implique trois principales nouveautés pour notre Commune : la ligne C a été supprimée et remplacée par deux nouvelles lignes : la 32, reliant Monniaz, Puplinge, Thônex (via la route de Jussy), pour rejoindre la gare de Chêne-Bourg et achever son parcours à Sous-Moulin via Peillonex. La ligne 37 de son côté relie Lullier à Thônex (via la route de Jussy), rejoint la gare de Chêne-Bourg et descend finalement sur Sous-Moulin via la place Graveson et l’avenue de Thônex. La mise en service de la ligne de tram 17 permet finalement de rejoindre la gare Lancy-Pont-Rouge à Annemasse-Parc Montessuit, en passant par Graveson et Moillesulaz.

La mobilité douce de son côté n’est pas en reste. Profitant de la mise sous terre du tracé du Léman Express, la voie verte a vu le jour et a officiellement été mise en service en avril 2018, permettant de relier de part et d’autre le centre-ville et la frontière, sur un axe spécialement aménagé et sécurisé.

Léman Express ? TPG ? Suivi mobilité site Commune :
-> www.thonex.ch/vivre-a-thonex/urbanisme/suivi-des-chantiers-mobilite



Aménagements paysagers

Parc Munier, parc des Marronniers et école Adrien-Jeandin

Le 16 septembre 2019, la commune de Thônex a inauguré le parc Munier. Voté par le Conseil municipal en 2017, c’est en présence de Monsieur le Conseiller d’Etat Thierry Apothéoz que les citoyens de la Commune ont été invités à découvrir un parc refait à neuf. Gagnant en volume, il s’étend désormais de l’avenue Tronchet à l’école Marcellly.



Pour la première fois de son histoire, le Fonds cantonal d’art contemporain (-> www.fcac.ch) en partenariat avec la Commune, a lancé un concours pour agrémenter ce parc. L’œuvre de Nicolas Mueller « Desire Line » est aujourd’hui visible à l’entrée sud du parc Munier.

En parallèle à l’arrivée de nouveaux habitants dans le quartier Etienne-Chennaz, la Commune a procédé au rafraîchissement du parc des Marronniers situés derrière la salle des fêtes. Avec l’installation d’une fontaine et le renforcement des terrains de jeu.

De plus la Commune poursuit son programme de reverdissement. L’école Adrien-Jeandin a d’ailleurs vu ses aménagements extérieurs embellis suite à un vote de crédit du Conseil municipal.

Réfection des places de jeux

Place de Graveson

En 2019, le projet de réfection de la place de jeux sise à la place de Graveson a été approuvé par le Conseil municipal. Il permettra l’intégration d’une plus grande variété de jeux sur un terrain proche du chemin des Deux-Communes, point de rencontre important pour les jeunes du quartier.



De même les aménagements extérieurs, en accord avec les propriétaires voisins, seront sécurisés pour assurer le confort de tous. Lancé par la Fondation en faveur de la Jeunesse de Thônex, une carte permet de découvrir les 10 places de jeux de la Commune.
-> www.fjthonex.ch

Recyclage

Poursuivre la sensibilisation pour atteindre l’objectif des 50%

Avec 13 écopoints répartis sur la Commune ; Thônex encourage le tri des déchets. En 2018, la ville présentait un taux de recyclage de 48,2%, un résultat supérieur à la moyenne du canton. Au niveau des Trois-Chêne, Thônex présente le plus haut taux de déchets recyclés par habitant.

Depuis 4 ans, une semaine de valorisation des déchets est organisée afin de sensibiliser tout un chacun aux thèmes en lien avec les déchets, la pollution et le recyclage. En 2019, se tenait le premier Urban Plogging de la région : environ 50 personnes bénévoles sillonnaient la Commune à la recherche de déchets :
-> www.urban-plogging.ch/fr/sessions/Thonex-71-0-20



Plus d’informations sur le tri des déchets à Thônex :
-> www.thonex.ch/vivre-a-thonex/la-proprete/tri-des-dechets

Jeunesse et école

Soutien au monde associatif et aux parents

Depuis janvier 2019, la Fondation en faveur de la Jeunesse de Thônex, dédiée aux jeunes thônésiennes et thônésiens, a élargi son engagement en devenant la partenaire privilégiée d’associations communales travaillant au service des plus jeunes. En effet, la complexité des exigences réglementaires, les demandes en forte augmentation poussent souvent les bénévoles à abandonner leur projet ou à en réduire l’ambition. Consciente que dans le cadre de la ludothèque thônésienne ou des restaurants scolaires un appui administratif et humain pouvait être nécessaire, la Fondation a créé un pôle administratif dédié à ces missions d’appui. Constitué de deux employés, ce pôle prête main-forte aux bénévoles dans leur mission initiale.



Plus d’informations sur le travail de la fondation de la jeunesse :
-> www.fjthonex.ch/pole-administratif

Police et sécurité

Prévention et sécurisation

Thônex profite dans chacun de ces quartiers d’un agent de police municipale de référence. Celui-ci est la première personne de contact pour les questions et doléances ayant trait au quartier. Afin de faire connaître chacun des ilotiers, des réunions ont été organisées avec les associations de quartier participantes. La police municipale y a réitéré les messages de prévention face aux cambriolages.

En parallèle à ses déplacements dans la Commune, la police municipale a mené au sein des écoles un travail d’identification et d’analyse des environnements à risque « sur le chemin de l’école ».

Inspiré des plans de mobilité scolaire, ces rencontres ont permis de dresser les principaux soucis que les élèves, parents et enseignants rencontraient sur les chemins entre la maison et l’établissement scolaire. De ces rencontres est sorti un plan de mesures sur lequel les services techniques de la Commune continuent de travailler.

Plus d’informations sur le travail de la police municipale :
-> www.thonex.ch/vivre-a-thonex/ma-securite/police-municipale/le-service



Sport

Thônex se bouge

Dans sa volonté de promouvoir les activités sportives auprès des jeunes, la journée « Thônex se bouge » a été renouvelée. En 2019, plus de 13 associations sportives ont présenté aux jeunes thônésiens et thônésiennes leur club et leur sport.

La politique sportive de la Commune est intégrée au sein du Centre Sportif de Sous-Moulin.

Centre Sportif de Sous-Moulin :
-> www.cssm.ch



Développement durable



Thônex Cité de l’énergie

La Commune a vu son label « Cité de l’énergie » renouvelé le 11 octobre 2019 pour les quatre prochaines années.

Ce label, qui récompense les villes et communes qui s’engagent de manière permanente en faveur de l’utilisation efficace de l’énergie, du climat, des énergies renouvelables et d’une mobilité respectueuse de l’environnement, prouve que les mesures prises ces dernières années pour mener une politique énergétique et climatique respectueuses paient.

Parmi les actions menées ces derniers mois dans cette logique se trouvent notamment la pose des 282 panneaux photovoltaïques sur le toit de la piscine, fournissant 27% de la consommation totale d’énergie du bâtiment, ou encore la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l’immeuble locatif appartenant à la Commune à l’avenue de Tronchet et permettant de produire de l’énergie pour cet immeuble, la salle des fêtes et l’auberge communale.

Plus d’informations sur SuisseEnergie :
-> www.local-energy.swiss

